INSTITUT EUROPÉEN DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE
Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur et à Distance
Déclaré au Rectorat d'Aix - Marseille
Déclaration d'Activité enregistrée sous N° 93060460306
Auprès du préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur
SARL Institut Privé Jacquet au capital de 20 000 Euros
APE 8559B - Siret 42483795300019 - R.C.S. Antibes n° 424 837 953

MAJ : 27/10/2026

Session 2026-2027

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE FORMATION ANIMATEUR EN ART-THERAPIE : 242h

I. Objectif général

II. Acquérir les compétences nécessaires pour concevoir et animer des ateliers créatifs adaptés à différents publics, en utilisant les médiations artistiques comme supports d'expression, de créativité et de lien social.

III. Public visé : A tout public, mais aussi à tous les acteurs de la santé (médecins, kinésithérapeutes, ostéopathes…) et aux professionnels de la relation d'aide (psychologues cliniciens, travailleurs sociaux, responsables de ressources humaines…) qui voudraient optimiser leurs savoirs et leurs compétences pratiques.

IV. Prérequis : Être majeur - Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit - Avoir un intérêt pour la créativité, l'expression artistique et l'animation auprès de différents publics - Présenter un projet personnel ou professionnel en lien avec la formation.

V. Modalités et délai d'accès : Entre la préinscription du candidat à la formation via l'espace en ligne et l'acceptation de son dossier de candidature auprès de la commission pédagogique, il existe un délai moyen de mise en œuvre estimé de 1 mois.



VI. Organisation et fonctionnement de la formation :

1. Durée totale de la formation : 242 heures sur 16 mois
2. Rythme : en discontinu
3. Mode d'organisation pédagogique : Présentiel
4. Nombre de participants maximum par classe : 14
5. Lieu de formation : En centre de formation pour le présentiel ou de chez le client pour le distanciel
6. Responsable pédagogique conforme aux exigences de la certification QUALIOPI : Mme JACQUET N.

VII. Les Débouchés :

L'animateur en art-thérapie peut proposer et animer des ateliers créatifs auprès de différents publics, notamment :

En structures et institutions :

- Établissements pour personnes âgées, notamment les EHPAD
- Structures accueillant des personnes en situation de handicap comme les MAS, les FAM, ESAT
- Crèches et autres structures accueillant des enfants - Établissements scolaires et périscolaires
- Centres sociaux, maisons de quartier et associations
- Établissements de santé ou pénitentiaires…

En activité indépendante :

L'animateur en art-thérapie peut proposer des ateliers individuels ou collectifs, en partenariat avec des associations, des collectivités et des structures d'accueil.

Son activité consiste à **concevoir et animer des ateliers créatifs**, adaptés au public accueilli et au cadre de chaque intervention.

TARIFS INDIVIDUELS 2026-2027/ FORMATIONS I.E.P.A.

*Les cours au format PDF sont inclus dans les tarifs

Tarif applicable au 1er novembre 2026

THÉMATIQUES DES FORMATIONS	TARIFS
COURS THÉORIQUES ET TECHNIQUES THÉRAPEUTIQUES	
Art-Thérapie20j– 160h avec Examen Final – Mise en situation 8h	3 600 €
TUTORAT FIN DE CYCLE	
Stage en Institution- 50h	/
Accompagnement Individuel – 20h	/
Supervision de 4h pour l'accompagnement individuel	280 €
AUTRES	
Annuel : Frais d'inscription	150 €
PRIX TOTAL FORMATION SUR 1 AN	**4 030€**

Tous les documents pédagogiques restent sur l'espace étudiant APIE jusqu'à la fin de 1ère année, post examen final.

L'admission se fait après étude du dossier et entretien avec l'équipe pédagogique.

I.E.P.A. +33 493 310 413 - contact@iepa.fr - 1178, route du Bord de Mer - Le Florentin - 06700 Saint Laurent du Var

ATELIERS PRATIQUES EN ART-THÉRAPIE– 160h

Exclusivement en présentiel

Pour la pratique en Art-Thérapie, il est demandé à chaque étudiant stagiaire de venir avec du matériel artistique comme de la peinture, des pastels, des crayons de couleurs, des ciseaux, un masque….

Une liste sera communiqué avant chaque stage, dans la convocation adressé à chaque stagiaire.

Composition de votre mallette à outils :

- 3 pinceaux de taille différente
- Tubes gouache : 3 couleurs primaires plus noir et blanc
- 3 crayons noirs (HB, A, B)
- 1 Cutter petite taille
- 1 gomme
- Colle à papier et à bois petits pots ou petits tubes
- 1 Rouleau de scotch
- Une paire de ciseaux à bouts ronds
- Feutres et crayons de couleur
- Une blouse blanche
- Pain d'argile
- Toile à peindre
- Feuilles dessin A4 et A3
- Masque

Programme détaillé de formation

I.E.P.A. +33 493 310 413 - contact@iepa.fr - 1178, route du Bord de Mer - Le Florentin - 06700 Saint Laurent du Var

Intitulé :Formation pratique à l'animation d'ateliers d'art-thérapie

Durée totale :160 heures

Modalité :ateliers en présentiel, selon le planning et la date de votre inscription

Objectif général

Acquérir les compétences nécessaires pour concevoir et animer des ateliers créatifs adaptés à différents publics, en utilisant les médiations artistiques comme supports d'expression, de créativité et de lien social.

Programme – Exemples des thématiques abordées :

- **Les monstres de la colère :** explorer l'expression des émotions par les arts plastiques, l'écriture, la mise en scène et les jeux de rôle.
- **Le déroulement d'un atelier créatif :** découvrir les étapes de la création et adapter les propositions au public et au contexte d'intervention.
- **La voix :** expérimenter le souffle, la voix, le chant et les jeux sonores comme moyens d'expression.
- **Musique, sons et rythmes :** utiliser la musique, les instruments et le mouvement dans l'animation d'un atelier.
- **Les cinq sens :** imaginer et expérimenter des propositions créatives faisant appel aux sens.
- **Rencontre avec le corps :** explorer le mouvement, la danse, l'espace et les masques comme supports d'expression.
- **Couleurs et émotions :** expérimenter les couleurs et la musique dans des créations individuelles et collectives.
- **Récupérer et créer :** concevoir des activités à partir d'objets et de matériaux de récupération.
- **Exploration artistique :** découvrir différents supports et techniques : dessin, peinture, sculpture et techniques mixtes.
- **Animer auprès des seniors :** adapter les activités créatives aux personnes âgées et au cadre des structures d'accueil.

Moyens pédagogiques et techniques

Apports théoriques, démonstrations, exercices individuels et collectifs, jeux de rôle, mises en situation et préparation d'ateliers. Les formations se déroulent dans des salles équipées, avec accès à une salle disposant d'un lavabo, à un vidéoprojecteur, à la bibliothèque et à la plateforme APIE. Le matériel nécessaire est précisé dans la convocation ; chaque étudiant se munit de sa boîte à outils.

Encadrement et assistance pédagogique

Les ateliers sont animés par les formateurs en art-thérapie de l'I.E.P.A. tous diplômés et exerçant cette pratique en Institution et en cabinet privé. Un bilan est réalisé avec la direction sur site, à la demande du stagiaire ou du formateur. Unesupervision est assurée lors du suiviindividuel.

Évaluation

Contrôle continu portant sur la compréhension des ateliers, l'implication, le respect des consignes et la mise en pratique. Selon les ateliers, l'évaluation comprend une mise en situation, la présentation d'un atelier et/ou un QCM. Une note minimale de **10/20** est demandée.

Coordonnées

I.E.P.A. — 1178, route du Bord de Mer, 06700 Saint-Laurent-du-Var

TUTORAT PROFESSIONNEL– 82h

Le Tutorat fin de cycle peut se suivre en présentiel ou dans votre région.

Seul le stage en Institution, aura lieu dans un établissement en dehors de l'I.E.P.A.

I.E.P.A. +33 493 310 413 - contact@iepa.fr - 1178, route du Bord de Mer - Le Florentin - 06700 Saint Laurent du Var

Programme détaillé de formation - Tutorat fin de cursus

Intitulé : Stage en Institution

Durée en heure totale : 50 heures

Objectifs
Mettre en pratique les acquis de la formation en préparant et en animant des ateliers créatifs adaptés au public accueilli.

Programme
1. Découvrir le fonctionnement de l'institution et les besoins de son public.
2. Préparer un projet d'atelier en lien avec l'équipe professionnelle.
3. Participer à l'animation d'ateliers individuels et/ou collectifs, dans le respect du rythme et de l'expression de chacun.

Modalités de réalisation durées estimées et périodes :

Modalité de réalisation	Durées estimées	Périodes estimées de réalisation
Présence en stage sous la Responsabilité d'un référent	**50h**	**Selon convention signée entre l'institution du stage et l'I.E.PA.**
Autres, à préciser :	**/**	

Moyens pédagogiques
Chaque étudiant signera une convention de stage et un planning avec l'institution qu'il aura choisi. Il se rendra physiquement dans l'institution pour mettre en place ses ateliers, selon ce qui aura été décidé avec le tuteur de stage. Il tiendra compte de son travail au tuteur, pour assurer la qualité de son travail.

Moyens techniques : En Institution auprès d'un tuteur de stage. L'étudiant selon la politique de l'établissement devra apporter son matériel ou pas. Il utilisera soit un espace dédié au sein de la structure, soit s'adaptera au contexte.

Modalités d'encadrement et/ou assistance pédagogique : Encadrement par le tuteur du stage + Rendez-vous téléphonique + échanges de mails avec Mme JACQUET-MOITIÉ

Nom du/es professeur/(e)s : Tuteur du stage de l'institution et Mme **JACQUET- MOITIE Nathalie :** Directrice de l'Institut Européen de Psychologie Appliquée.

Coordonnées : Institution qui aura signé la convention de stage.

Modalités d'évaluation ou d'appréciation des résultats du module :
Fiche d'appréciation des aptitudes professionnelles remis à l'étudiant lors de l'atelier d'accompagnement au projet d'activité. Cette fiche sera remplie et signée par le tuteur de stage et remis à l'IEPA. Selon les réponses et cases cochées par le tuteur, une note sera à l'étudiant pour validation de son stage (coef.1).

I.E.P.A. +33 493 310 413 - contact@iepa.fr - 1178, route du Bord de Mer - Le Florentin - 06700 Saint Laurent du Var

Programme détaillé de formation - Tutorat fin de cursus

Intitulé : Animation d'ateliers créatifs

Durée totale : 32 heures
20 heures de pratique + 4 heures de supervision + 1 journée d'examen de 8 heures

Objectif
Préparer et animer des ateliers créatifs individuels et/ou collectifs, adaptés au public accueilli.

Programme
1. Concevoir un projet d'atelier au sein de l'I.E.P.A., qui met un local à disposition de l'étudiant pour accueillir une personne extérieure.
2. Définir les objectifs de l'atelier, choisir les supports créatifs et adapter les propositions aux participants.
3. Présenter et analyser sa pratique lors des temps de supervision.

Modalités de réalisation durées estimées et périodes :

Modalité de réalisation	Durées estimées	Périodes estimées de réalisation
Accompagnement individuel	**20h**	**Selon convention signée entre l'institution du stage et l'I.E.PA.**
Supervision obligatoire	**4h**	
Mise en situation devant un jury	**8h**	A la fin de la pratique art-thérapeutique

Moyens pédagogiques
Chaque étudiant devra accompagner au moins 2 personnes avec l'Art-Thérapie, dans les locaux d'IEPA. Il tiendra compte de son travail à un des professeurs (supervision), pour assurer la qualité de son travail.

Moyens techniques :A l'IEPA dans une salle qui sera mis à sa disposition.L'étudiant se servir de son matériel.

Modalités d'encadrement et/ou assistance pédagogique : Encadrement par le professeur qui fera office de superviseur + Rendez-vous téléphonique + échanges de mails avec Mme JACQUET-MOITIÉ

Nom du/es professeur/(e)s :
Selon le professeur désigné par l'étudiant en accord avec ce dernier.

Coordonnées : I.E.P.A. - 1178 route du Bord de Mer, 06700 St Laurent du Var

Modalités d'évaluation ou d'appréciation des résultats du module :
Mise en situation au sein de l'école, devant un jury de professionnels (coef.2).

I.E.P.A. +33 493 310 413 - contact@iepa.fr - 1178, route du Bord de Mer - Le Florentin - 06700 Saint Laurent du Var

I.E.P.A. +33 493 310 413 - contact@iepa.fr - 1178, route du Bord de Mer - Le Florentin - 06700 Saint Laurent du Var